

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Annexe II directive (CE) 1907 - 2006
GREENFINE MUST

Date: 05/11/2014

Page: 1/2
Ind. Rev.: 0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

- 1.1. Identification de la substance/préparation : **GREENFINE MUST**
- 1.2. Utilisation de la substance/préparation : Produit de collage des moûts.
- 1.3. Identification de la société/entreprise :

LAMOTHE-ABIET Z.A. ACTIPOLIS AVENUE FERDINAND DE LESSEPS 33610 CANEJAN
Tel: 05.57.77.92.92 Fax:05.56.86.40.02 contact@lamothe-abiet.com www.lamothe-abiet.com

- 1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence : Centre Anti-Poison de Bordeaux: 05.56.96.40.80. ORFILA 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Danger des produits pulvérulents inflammables en dépôt ou en suspension dans l'air.

Risque d'explosion

Ne relève pas de la classification des produits dangereux.

3. COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant : protéine de pois

N° CAS : 90082-41-0

N° EINECS : 290-130-6

Constituants présentant un danger : aucun.

4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un spécialiste en cas d'irritation persistante.
- Contact avec la peau: Laver au savon avec une grande quantité d'eau
- Inhalation: mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin si la toux persiste
- Ingestion: Rincer la bouche. Consulter un médecin si nécessaire en fonction des symptômes

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Eau pulvérisée

Moyens d'extinction à éviter :

CO2 : inactif.

Poudre : risque de formation de nuage de poussière

6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : respecter les consignes de protection (§ 8).
- Précaution pour la protection de l'environnement: produit ne présentant pas de risque.
- Procédé de nettoyage/récupération: Ramasser les résidus à la pelle, rassembler les résidus dans un conteneur identifié, laver le sol à grande eau. Pour l'élimination de des résidus se reporter au § 13

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:
 - o Mesures pour garantir une manipulation sans danger: prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Eviter de respirer les poussières
 - o Précautions à prendre: pas de précautions spéciales.
- Stockage:
 - o Conditions de stockage: conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
 - o Matières incompatibles: oxydants puissants.

Informations complémentaires: éviter la formation de poussière

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres d'exposition :

Respecter le règlement national applicable sur les poussières totales non spécifiques VME ≤ 10 mg/m³

Protection individuelle :

- Protection respiratoire: en cas de formation de poussière, utiliser un masque de protection efficace
- Protection des yeux : porter des lunettes adaptées en cas de formation de poussière
- Protection des mains : non nécessaire

- Protection de la peau : pas de protection spécifique

Mesures d'hygiène:

mesures générales d'hygiène relative à la manipulation des produits chimiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	:	poudre
Couleur	:	crème
Odeur	:	sans
pH (à 2%)	:	7 env.
Point d'ébullition	:	n.d.
Point d'éclair	:	n.d.
Température d'auto-inflammation	:	520 °C (GG en nuage)
Caractéristiques d'explosivité	:	énergie min. d'inflammation : 100<EMI<300 mJ Pression pax. d'explosion : 6.0 bar env.
Masse volumique	:	0.40 kg/L env.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable en respectant les conditions de stockage §7

Réactions dangereuses : Mélange air/poussières (risque d'explosion)

Matières à éviter : Oxydant puissants

Produits de décomposition dangereux : produits typiques de décomposition : mono et dioxyde de carbone, eau, oxygène, azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL50 : non disponible

Effets locaux : légèrement irritant par frottement mécanique sur la peau chez les personnes sensibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Persistance : Produit biodégradable.
- Bioaccumulation : non applicable
- Ecotoxicité : CL50 non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Déchet de résidus: peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation autorisée en confirmant aux législations, réglementations et arrêtés en vigueur.
- Emballages souillés: éliminer les emballages avec des déchets solides conformément aux réglementations locales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non concerné par les réglementations du transport des matières dangereuses.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Pas de réglementation communautaire spécifique à ce produit. Ceci n'exonère pas le destinataire de s'assurer sur l'existence éventuelle de dispositions nationales ou locales complémentaires pouvant s'appliquer.

16. AUTRES DONNEES

Les informations portées sur cette fiche de donnée de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »